

PROCÈS-VERBAL

Le JEUDI 3 juin 1965.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin.

Présents: les honorables sénateurs Hugessen (*président*), Aird, Baird, Beaubien (*Provencher*), Buchanan, Connolly (*Halifax-Nord*), Croll, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Gershaw, Gouin, Haig, Hayden, Isnor, Kinley, Lambert, McCutcheon, McGrand, Phillips, Power, la sénatrice Quart, Rattenburg, Reid, Roebuck, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Thorvaldson et Woodrow—28.

Aussi présents: M. E. Russell Hopkins, légiste et conseiller parlementaire, M. J. Batt, légiste adjoint, conseiller parlementaire et secrétaire en chef des comités.

Sur la motion de l'honorable sénateur Croll, il est décidé de recommander l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français des délibérations du Comité sur le bill S-3.

Le Bill S-3 intitulé: Loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa, est étudié par le Comité.

Les témoins suivants sont entendus:

M. Jacques Fortier, C.R., avocat du ministère des Transports.

Le lieutenant-général S. F. Clark, président de la Commission de la capitale nationale.

M^{me} E. M. Thomas, avocat, Commission de la capitale nationale.

M. J. L. MacQuarrie, conseiller (chemins de fer), Commission de la capitale nationale.

Fraternités internationales des cheminots: M. W. G. McGregor, vice-président, comité législatif national, M. Stuart Wells, directeur des recherches, comité des services sédentaires, M. F. H. Hall, adjoint exécutif, Fraternité des cheminots.

M. J. W. G. Macdougall, C.R., avocat général, Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

M. K. D. M. Spence, C.R., conseiller pour la commission de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.

Après discussion et sur la motion de l'honorable sénateur Croll, il est décidé de modifier le bill de la façon suivante:

Page 3: Biffer les lignes 45 à 48 inclusivement et les remplacer par:

- g) fournir, en vue de la location, dans les villes d'Ottawa et de Hull et les environs, un service suffisant et approprié, comme le veut la coutume ou l'usage pour le ramassage, la livraison ou le transfert de marchandises au moyen de camions ou

A midi et quart, le comité s'ajourne jusqu'au jeudi 24 juin 1965.

Attestation.

La Secrétaire du comité,
Dale Jarvis.